

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal de la commune de Mont-Dauphin
Séance du 09 décembre 2016

Convocation du 05 décembre 2016

Ouverture de la séance à 18 h 40 sous la présidence du Maire, Gilbert FIORLETTA

Présents : les adjoints FERRARIS Marc, BOREL Jacqueline– les Conseillers Municipaux RAITBERGER François, PELLETIER Vincent, BONFORT Laure

Absents : OTTOMANI Maurice, JEAN-LOUIS Michel Laurent, COTTIN Gilles et RARD Sylvie

Pouvoirs : de Mr OTTOMANI à Mr FIORLETTA et de Mr COTTIN à Mr RAITBERGER

Séance levée à 19 h 30 mn

Secrétaire de séance : RAITBERGER François

Désignation secrétaire de séance

Après avoir déclaré la séance ouverte à 18 h 40, le Maire fait procéder à la désignation du secrétaire de séance : Mr RAITBERGER se propose pour assurer le secrétariat de cette séance. Accepté à l'unanimité.

Ajout d'une question à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour, le vote d'une motion pour le rétablissement de l'ensemble des chaînes de la TNT.

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour :

- **Accepte l'ajout de cette question à l'ordre du jour**

Gouvernance de la future Communauté de Communes

Monsieur le Maire expose qu'il convient de délibérer pour fixer le nombre et la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la future Communauté de Communes.

Il précise que toutes les communes du Guillestrois et du Queyras réunies représentent 47 sièges. Il a été décidé, sur proposition du Conseil Communautaire, de ramener le nombre de sièges à 30.

M. FERRARIS demande ce qu'il en est des rémunérations des élus communautaires.

Le Maire explique que les indemnités perçues par le Président seront de 41.25 % de l'indice brut terminal 1015 de la fonction publique territoriale, et chaque vice-président (9 à partir du 1^{er} janvier 2017) percevra 16.5 % de ce même indice, tandis que les conseillers communautaires titulaires d'une délégation, percevront 6 % de cet indice. Pour Mont-Dauphin, nous restons à 1 conseiller communautaire.

Le Maire soumet au vote le nombre et la répartition des sièges : proposition telle que présentée adoptée par 7 voix pour et 1 voix contre (Mme BOREL).

Convention pluriannuelle d'objectifs « conte escarpe »

Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le projet de convention tel qu'il avait déjà été présenté lors de la précédente réunion.

F. Raitberger se fait préciser quelques détails sur l'aspect financier de la convention.

Le Conseil Municipal par 8 voix pour, approuve la convention telle que présentée.

Demande de subvention sortie scolaire de fin d'année CM1

La directrice de l'école d'Eygliers a fait une demande d'aide financière pour la sortie scolaire de fin d'année des CM1 : il s'agirait d'une sortie à Furfande, avec 1 nuit en refuge et 2 repas. 6 enfants de Mont-Dauphin sont concernés.

La commune d'Eygliers alloue 20 € par enfant, aussi le Conseil Municipal propose de faire de même ; la subvention sera inscrite lors du vote du prochain budget.

Vote d'une motion rétablissement chaînes de la TNT

Considérant que :

- Les foyers équipés d'antennes râteau ne captent plus l'ensemble des chaînes de la TNT, depuis plusieurs semaines déjà et que le même problème se pose sur d'autres communes, vraisemblablement desservies par le même émetteur.

- les appels téléphoniques, passés tant par les administrés que par la Mairie, au numéro dédié de l'agence française des fréquences ne semblent pas porter leurs fruits.

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour, après avoir rappelé l'obligation de couverture de la TNT, demande le rétablissement de l'ensemble des chaînes de la TNT et charge le Maire de notifier la présente délibération :

- Au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
- A l'Agence Nationale des Fréquences

Questions diverses

Passage communal derrière l'IGESA

Mme BOREL demande à ce que le passage derrière l'IGESA passe du statut de voie rurale à voie communale, afin que la commune prenne à sa charge le déneigement de celui-ci et son éclairage.

V. Pelletier observe qu'il ne sera pas possible de pousser la neige, il faudra l'évacuer.

Il est ensuite évoqué le problème de la chute de neige du toit de l'IGESA ; il faut demander à l'IGESA de poser des arrêts neige, sans quoi le passage sera en permanence enneigé.

Calade

V. Pelletier propose de décaisser l'ancienne calade qui se trouve sur le terrain communal, au pied de la poudrière.

Electrification – éclairage public - CPE

J. Borel demande où en est la subvention pour l'électrification du Cavalier 104.

Le Maire explique que nous devons attendre l'accord de la DRAC pour l'installation du transformateur, avant tous travaux.

Concernant le CPE (contrat de performance énergétique) porté par le SIGDEP, les travaux à réaliser dans ce cadre seraient pris en charge à hauteur de 60 %/FEDER, 20 %/CG et 10 %/SIGDEP (soit 10 %/Commune).

Horloge – actualités du Centre des Monuments nationaux

V. Pelletier

- indique que l'horloge a été remise en marche aujourd'hui à 17 heures (et la cloche avec)
- Joël Garcin a pris sa retraite après 16 ans passés au CMN
- l'Administrateur, I. Fouilloy, libérée de ses activités à Briançon, est désormais à Mont-Dauphin 1 semaine sur 2.

Mont-Dauphin infos

Comme d'habitude, François souhaite que ceux qui ont des idées ou des choses à dire pour le prochain Mont-Dauphin infos les lui communiquent rapidement.

PETR

Mr le Maire évoque le PETR (pôle d'équilibre territorial rural) qui intervient dans le financement de certaines opérations à visée d'économie d'énergie.

Mr PIATON, chargé de mission Pays du Grand Briançonnais, qui assiste à la séance dans le public, intervient brièvement pour donner quelques informations.

Le Maire explique que l'on pourrait peut-être évoquer le remplacement des fenêtres de l'école et l'isolation de la toiture de Campana, partie non refaite, dans le cadre du programme TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte).

La séance est levée à 19 h 30.

Fait à Mont-Dauphin, le 18 janvier 2017

Le Maire



Gilbert FIORLETTA

Vu et approuvé par :

Le secrétaire de séance

François RAITBERGER